

L'Écho de la tour

Bulletin d'information d'Ambleny

N° 11

En hiver
Travaux
Vœux du nouvel an
Loisirs...
...et toutes les infos

Janvier - Février - Mars 2017



N° 11
Janvier-Février- Mars
2017
Trimestriel

Sommaire

Infos municipales 3

Mairie, services et horaires
Cartes d'identité, la mairie ne peut plus les délivrer, où aller
Élections, présidentielle et législatives
Agence postale, les horaires
Bibliothèque, infos pratiques

..... 4

État civil, naissances, mariages, décès
Travaux, aménagement, voirie...

..... 5

Conseil municipal, compte rendu
Couches et lingettes, le fléau du réseau assainissement

Manifestations 6

Ça s'est passé à Ambleny cet hiver, lotos, cérémonies, épreuves sportives, rencontres...

Infos pratiques 8

CCRV, élections des représentants et compétences de la communauté de communes Retz-en-Valois

..... 9

Casqué à vélo, une obligation pour les enfants de moins de 12 ans
Ateliers seniors, avec l'Amsam
Service social, l'Utas de Soissons
Tondeuse, à quelle heure la passer ?

Artisanat 10

Accessoires, Isabelle Vilpoux vend bijoux et chaussures à domicile
PEL, Jean-Christophe Conduto, créateur d'espace de vie
Rénovation, faire des économies d'énergie avec le Pass Rénovation

Temps libre 11

Vacances d'hiver, pas le temps de s'ennuyer au centre de loisirs !
Activités périscolaires, explications et réalité

Sports et Loisirs 12

Crêpes party, les clubs se rencontrent à la Chandeleur
Quand le jazz est là, programme du prochain festival Jazz'n Ambleny
Agenda, les dates à retenir

Édito

Rendez-vous de printemps

L'hiver est passé sans trop de dommages, même si 72 heures sans électricité, suite à la tempête Egon, ont perturbé les habitudes de certains. Le « tout électrique » a ses avantages et ses bons côtés, mais aussi quelquefois ses inconvénients.

Depuis quelques années, Ambleny subit de gros travaux :

- ♦ la restauration du réseau assainissement (à la charge de la communauté de communes Retz-en-Valois) est à terminer dans la rue du Pont-Cheminet ;
- ♦ la sécurisation de la rue Dantale, pendant les vacances de printemps, pour nos tout-petits de l'école maternelle, espérant ainsi réduire la vitesse des usagers de cette rue ;
- ♦ l'enfouissement des lignes dans la rue d'Hygnières.

J'appelle dès maintenant les riverains à prendre patience et à faire preuve de tolérance vis-à-vis des entreprises qui procéderont aux travaux pendant plusieurs mois.

La municipalité met en place un système « infos citoyens ». Je vous demande de faire acte de civisme en retournant le formulaire d'inscription inséré dans ce numéro. Cela permettra de vous avertir, par sms ou courriel, de diverses informations, rue par rue, quartier par quartier, tel que tempêtes, coupures de gaz ou d'électricité, vols, travaux, manifestations, etc. Ce système s'est déjà révélé efficace dans plusieurs communes.

Quatre scrutins électoraux auront lieu de fin avril à mi-juin. Nous avons besoin de volontaires pour tenir le bureau de vote. Je vous remercie de vous inscrire auprès du secrétariat de la mairie.

À propos de la présidentielle, les maires ont la possibilité de parraîner un candidat de leur choix. Pour ma part, plutôt que d'apporter ma signature à un candidat dit de « grosse écurie », j'ai préféré la donner à Nicolas Dupont-Aignan, président de Debout la France.

Enfin, avec le printemps viennent les premiers travaux dans les jardins, alors je vous incite à prendre connaissance, page 9, des horaires à respecter pour le bien-être de tous.

Je compte sur vous !

« Aimer, ce n'est pas se regarder l'un l'autre, c'est regarder ensemble dans la même direction ! », A. de Saint-Exupéry



Christian Pérut
maire d'Ambleny

L'Écho de la tour

Éditeur Mairie d'Ambleny, 11, rue de la Tour, 02290 Ambleny
03 23 74 20 19 — ambleny.mairie@orange.fr — www.ambleny.fr

Directeur de la publication Christian Pérut.
Rédaction Bulletin conçu et réalisé par la commune d'Ambleny.
Ont participé à ce numéro, Monique Ferré, Sophie Lamarre.
Photos Commune d'Ambleny, Christian Pérut, DR.

Imprimé à Reims par V Suin, groupe Alliance — 03 23 72 22 00 — suin@vsuin.fr

Élections

Devenez assesseur. Toute personne inscrite sur la liste électorale de la commune peut participer à la tenue du bureau de vote. Si cela vous intéresse, faites-le savoir à la mairie, que ce soit, au choix, pour un ou plusieurs des prochains scrutins. Nous avons besoin de vous.

Élection présidentielle

Horaires

Pour cette élection uniquement, les bureaux de vote seront ouverts 1 heure de plus, soit :

- ♦ de 8 heures à 19 heures.

Premier tour

- ♦ dimanche 23 avril.

Second tour

- ♦ dimanche 7 mai.

Élections législatives

Horaires

- ♦ de 8 heures à 18 heures.

Premier tour

- ♦ dimanche 11 juin.

Second tour

- ♦ dimanche 18 juin.

Pour voter, vous devez présenter obligatoirement une pièce d'identité. Sont acceptés valides ou périmés :

- ♦ Carte nationale d'identité.
- ♦ Passeport.

Les documents ci-dessous doivent porter une photo et être valides :

- ♦ Permis de conduire.
- ♦ Carte Vitale.
- ♦ Carte SNCF famille nombreuse.
- ♦ Permis de chasser.
- ♦ Carte du combattant.
- ♦ Carte d'invalidité civile ou militaire.
- ♦ Carte d'identité ou de circulation délivrée par les autorités militaires.
- ♦ Carte d'identité d' élu local, de parlementaire, ou de fonctionnaire de l'État.



Mairie

La plupart des démarches administratives, nationales ou locales, s'effectuent à la mairie de votre domicile.

Le secrétariat de la mairie reçoit le public pour tout ce qui concerne les formalités avec l'administration, état civil, urbanisme, Syndicat des eaux... et la vie du village. Des informations du service public et de diverses associations, à l'intention des enfants aux seniors, sont disponibles sur les présentoirs et les tableaux d'affichage dans le hall de la mairie.

Ouverture du secrétariat

- ♦ Lundi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.
- ♦ Mardi, jeudi, vendredi, samedi, de 9 h à 12 h.
- ♦ Fermé le mercredi toute la journée.

Coordonnées de la mairie

- ♦ 11, rue de la Tour, 02290 Ambleny
- ♦ 03 23 74 20 19.
- ♦ ambleny.mairie@orange.fr
- ♦ www.ambleny.fr



Agence postale communale

Située à côté de la mairie, l'agence postale est ouverte **du mardi au samedi de 9 h 30 à 12 h 30.**

Elle est fermée le lundi.

Carte nationale d'identité

Attention ! après les passeports, la mairie d'Ambleny n'est plus habilitée à délivrer les cartes nationales d'identité.

Suite à la mise en place d'une réforme gouvernementale de 2015, les modalités de demande de carte nationale d'identité sont modifiées.

Depuis le 14 mars de cette année, les demandeurs ont la possibilité de constituer un pré-dossier en ligne. Cependant, ils doivent toujours se déplacer dans l'une des 21 communes du département qui disposent d'un dispositif de recueil de données, et ce, quel que soit leur lieu d'habitation.

Ambleny n'étant pas équipée du dispositif, vous devez désormais aller déposer votre dossier et retirer votre carte dans une commune compétente. Il est préférable de contacter la mairie de votre choix avant de vous déplacer.

Où aller ?

Les 4 communes les plus proches sont :

- ♦ Vic-sur-Aisne, 03 23 55 50 58.
- ♦ Soissons, 03 23 59 90 00.
- ♦ Villers-Cotterêts, 03 23 96 55 00.
- ♦ Braine, 03 23 74 10 40.

Livres

La bibliothèque municipale est ouverte à tous, enfants et adultes. Mode d'emploi.

Tarif

- ♦ Le prêt des livres et des revues est gratuit.

Jours et horaires d'ouverture

- ♦ Mercredi, de 10 h 30 à 12 h.
- ♦ Samedi, de 11 h à 12 h.

Pendant les congés scolaires

- ♦ Mercredi, de 10 h 30 à 12 h.

S.A. MAUPRIVEZ

www.mauprivez.fr

NE CHOISISSEZ PAS VOTRE ENTREPRISE AU HASARD
Fiez-vous à un professionnel RGE

35 Rue Quillette Zone du Trécot 02290 AMBLENY
Tél : 03 23 74 20 31 - Fax : 03 23 74 31 09
Email : sa.mauprivez@orange.fr

Capital 125 000 € - Siret 351 853 833 00025 - APE 4322A

être terre

un nouveau bien-être chez soi et sur terre
www.etreterre.com

État civil

Naissances

31 décembre 2016 Blanche et Noé MERCIER
2 janvier 2017 Ambre CHARPENTIER
21 mars Coline DUBOIS
21 mars Gabrielle MAUPRIVEZ

Mariages

28 janvier Philippe SZCZEPANSKI et Laurence VANPOUILLE
11 février Vincenzo RECCHIA et Audrey SANIER

Décès

1^{er} janvier Monique CONOT, née RIPA, 66 ans
1^{er} janvier Jean-Paul DEFRANCE, 87 ans
2 janvier Jeannine LABACHE, née DALLA FRANCESCA, 82 ans
21 janvier Marcel BRAYER, 79 ans
15 février André NOTTA, 86 ans
2 mars Françoise MONTIGNY, née RICHARD, 69 ans
21 mars Nicola RECCHIA, 66 ans

Déclaration Les parents disposent désormais de 5 jours (au lieu de 3 auparavant) pour déclarer la naissance de leur enfant à la mairie du lieu où il est né.

Bienvenue Pour fêter l'arrivée des nouveau-nés dans notre commune, le conseil municipal a voté à l'unanimité de leur offrir un chèque-cadeau de 30 €. Depuis le 1^{er} janvier de cette année, les bébés peuvent emmener leurs parents pour une opération shopping dans un magasin de puériculture à Soissons.

Travaux

Certains sont visibles, d'autres moins, ils ont été réalisés ou commencés cet hiver.

Aménagement

Cimetière. Il n'y avait plus de places disponibles dans le columbarium car les incinérations sont de-



Les deux columbariums sont au fond du nouveau cimetière.

venues de plus en plus nombreuses. Un second columbarium de neuf niches, adossé au premier, a été construit pour recevoir les cendres des défunts.

Rue de Maubrun. Enedis (ex-ERDF) a installé un transformateur électrique à l'entrée du hameau afin de renforcer la distribution du réseau.

Voirie

Rue Dantale. Afin de réduire la vitesse, qui sera limitée à 30 km/h, un «haricot», au carrefour avec la rue Mahieux, et des écluses avec des places de stationnement seront matérialisés au sol, un Stop sera mis en place au carrefour avec la rue de la Tour. Tous ces aménagements seront réalisés pendant les vacances de Pâques pour ne pas gêner l'accès à l'école maternelle devant laquelle le stationnement reste interdit.

Rue d'Hygnières. Voté en 2014, l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques et des fourreaux pour recevoir la fibre optique va être réalisé par l'Useda, en coordination avec Enedis (ex-ERDF). Le coût de ces lourds travaux, d'un total de 285 625 €, s'élève à 102 675 € pour la commune, et à 182 950 € pour l'Useda. Ils commenceront fin avril début mai pour une durée de cinq à six mois. Pendant ce temps, la circulation entre les carrefours avec les rues du Pont-Cheminet et de la Sablière sera perturbée et régulée par des feux tricolores. Les fils

et les anciens poteaux disparaîtront pour laisser place à des candélabres et à un éclairage plus performant. Bien sûr, les riverains seront prévenus du début et du déroulement de ces travaux en temps utile.

Rue du Pont-Cheminet. Les travaux commencés l'année dernière ont dévoilé un effondrement de terrain sous la chaussée, ce qui a retardé la fin de la réfection de la rue. En plus de consolider le sous-sol, le réseau assainissement contient encore des buses en béton amianté qui doivent être remplacées par des techniques et un appareillage spécialisés.

Protection

Salle de la Vigne-Catherine. Après plus d'un an de démarches pour obtenir une subvention, acceptée dans un premier temps puis annulée, les quatre caméras de vidéosurveillance ont été installées aux frais de la commune. Ce système s'impose pour, espérons-le, dissuader les vandales de poursuivre leurs dégradations autour de la salle.

Monique Conot n'était pas originaire d'Ambleny, ce qui ne l'a jamais empêchée de participer très activement à la vie de la commune. Que ce soit au méchoui, à la fête communale ou à la soirée moules-frites, elle répondait toujours présente à chaque événement organisé par le Comité d'animation. Et, bien que ses petits-enfants ne soient pas scolarisés chez nous, elle a continué de coopérer pour assurer une activité des NAP, parce qu'elle prenait plaisir à raconter des contes aux petits de la maternelle et à superviser leurs talents dans l'art du coloriage. Nos sincères pensées vont à sa famille, sans oublier Peluche, son chien, et Coco le perroquet qui lui ont tenu compagnie pendant ses dernières années.



Conseil municipal

L'intégralité des comptes rendus est consultable à la mairie, sur le panneau d'affichage, et disponible sur le site : ambleny.fr

16 février 2017

Délibérations

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal ont décidé :

- ♦ D'approuver le régime dit de neutralisation budgétaire et fiscale, proposé par la CC Retz-en-Valois, pour la fiscalité des ménages et des entreprises, à l'unanimité des votants.
- ♦ D'autoriser le maire à signer les documents avec la société XPL-Xdemat concernant la dématérialisation des dossiers administratifs, à l'unanimité des votants.
- ♦ D'accepter le devis de l'Useda pour l'enfouissement des réseaux électrique, téléphonique et d'éclairage en 2019-2020, à l'unanimité des votants.
- ♦ De renouveler la convention avec la commune de Saint-Bandry concernant le centre de loisirs pendant les vacances, à l'unanimité des votants.

- ♦ D'autoriser le paiement des factures d'investissement, à hauteur de 25% du budget 2016, en attendant le vote du budget primitif 2017, à l'unanimité des votants.

- ♦ D'autoriser la trésorerie de Villers-Cotterêts de procéder au recouvrement d'une amende pour décharge illégale, à l'unanimité des votants.

- ♦ D'accorder un droit de passage 2 bis, rue du 21^e BIR à la société Pasquet de Leyde pour accéder à ses bâtiments, à l'unanimité des votants.

- ♦ D'accepter la délibération pour que le Rifseep (nouveau régime indemnitaire des agents titulaires) soit confirmé, à l'unanimité des votants.

- ♦ De demander trois subventions au titre de la DETR pour financer des travaux de rénovation, d'aménagement, et de création d'une aire de jeux d'enfants, à l'unanimité des votants.

N'en jetez plus!



La filasse extraite des canalisations.

Biodégradables ou pas, ne jetez plus lingettes et protections dans les toilettes, s'il vous plaît !

Vous pensiez faire un acte écologique? Eh bien non! Jetées dans les toilettes, les lingettes, serviettes hygiéniques, couches pour bébé... stagnent plusieurs jours dans le réseau d'assainissement sans se désagréger et arrivent à la station d'épuration sous forme de filasse qui provoque des pannes à répétition des pompes de relevage. C'est un véritable fléau.

JETEZ-LES DANS LA POUCELLE

Leur rejet dans le réseau d'assainissement engendre non seulement une pollution environnementale mais surtout un coût très conséquent qui se reporte inévitablement sur la facture de l'utilisateur... La vôtre!

Erratum

Des coquilles se sont glissées malencontreusement dans le dernier numéro de *L'Écho de la tour*, remettons les choses en place.

- ♦ **État civil.** Le nom de famille de Paul, né le 21 octobre 2016, est Loureiro (et non Loureido).
- ♦ **Référents d'Ambleny.** Le bon numéro de téléphone de Pierre Langrand est le 03 23 74 27 70.

Electricité générale
Motorisation de portails
Alarmes
Interphonie
Contrôle d'accès
Climatisation

AMPELEC
ELECTRICITE GENERALE

Christophe Mauprivez
06 11 19 14 61 ou 03 59 61 04 00
contact@ampelec.fr

SARL AMPELEC - Electricité générale
12/14 rue de l'Emallierie - Zac des Entrepôts - 02200 SOISSONS

www.
ampelec.fr

Le Tonneau

- Vins fins
- Champagnes
- Alcools

8, avenue de l'Aisne - 02200 SOISSONS
Tél. 03 23 53 73 11 - Fax : 03 23 93 60 44
letonneau@aliceadsl.fr

SIRET 338 697 261 00018



Mazélie & Co

Chaussures Femmes & Accessoires
Une autre façon de se chauffer!

Isabelle Vilpoux - Pérut
Vente & conseil personnalisé
peruti@orange.fr

06 17 01 54 68

www.mazélie.com

Mon métier vous intéresse, contactez-moi!

6 Manifestations

Ça s'est passé à Ambleny...

Les cérémonies, rencontres, fêtes, tournois, concerts, jeux... qui ont animé le village cet hiver.



Dimanche 8 janvier

L'Entente cycliste de la vallée de l'Aisne (ECVA) a commencé l'année, le jour de l'Épiphanie, avec le **Super Loto**. Pendant que les uns faisaient la queue pour s'inscrire, d'autres avaient l'embarras du choix dans les cartons. Les gagnants se sont partagé 2500€ de bons d'achat, dont les plus gros d'un montant de 400€ et 200€, et au jeu de la tombola ils sont repartis avec une tablette tactile, un panier garni ou un jambon de pays.

Samedi 14 janvier

Le maire, Christian Pérut, et les conseillers municipaux ont accueilli les Amblenoises et Amblenois venus assister à la cérémonie des **vœux de la municipalité**.

Dans son traditionnel discours, le maire a fait un petit tour d'horizon sur les travaux réalisés en 2016, ceux à venir en 2017, et présenté les projets. Côté personnalités, Marie-Françoise Bechtel, députée de l'Aisne, Isabelle Létrillart, vice-présidente du conseil départemental,



Marie-Christine Gilliot, conseillère départementale de notre canton, et Jean-Pascal Berson, 1^{er} vice-président de la communauté de communes Retz-en-Valois, étaient présents. Après l'allocution de chacun, les lauréats 2016 du



Prix des maisons fleuries ont reçu leur récompense (*voir page de droite*). Puis cette première rencontre de l'année entre élus et administrés s'est poursuivie autour du buffet, préparé par des bénévoles et les conseillers municipaux.



Les lauréats des maisons fleuries

Pour la première fois, la remise des prix des maisons fleuries s'est déroulée lors de la cérémonie des vœux du maire, le 14 janvier. Les membres de la commission ont pensé que les lauréats devaient être félicités au grand jour et ne plus rester dans l'anonymat d'une réunion intimiste à la mairie.

Pour l'année 2016, les gagnants sont :

- ♦ Simone et Gérard Eliez, 19, rue du Pont-Cheminet
- ♦ Christophe et Karine Perdereau Venant, 54, rue du Pont-Cheminet
- ♦ Juliette Ulmuck, 7, rue de la Tour
- ♦ Claude et Guy Égot, 23, rue Quillette
- ♦ Anne-Marie et André Notta, 21, rue de Maubrun
- ♦ Juliana et Christophe Mauprivez, 10, rue des Fosses
- ♦ Guillaume et Dominique Mignolet Lafolie, 1, rue de la Barre
- ♦ Jean-Marie Brix, 16, rue de la Barre
- ♦ Claudine et Jean Richard, 25, rue du Rollet
- ♦ Mickael Bruyère, 6, rue Mahieux

La municipalité tient aussi à remercier chaleureusement tous ceux qui entretiennent et fleurissent des calvaires, des massifs communaux et des espaces privés dont ils ne sont pas propriétaires. Un bel exemple de civisme.



Guy et Claude Égot, Simone Eliez, Juliette Ulmuck, Claudine et Jean Richard (de gauche à droite) font partie des dix lauréats 2016.

Dimanche 12 février

Le loto spécial bons d'achat du Comité d'animation a fait gagner des bons de 10€ à 300€ à dépenser à Ambleny chez le traiteur Luc Pasquet de Leyde, au salon de coiffure Juste pour vous et à la boulangerie Dhoury, ainsi que chez Cora à Soissons. À l'heure de la pause, les joueurs ont repris des forces en dégustant crêpes et croque-monsieur préparés par les bénévoles du Comité.



Dimanche 12 mars

Organisation et animation en duo pour ce loto de l'ECVA et du Comité d'animation avec des bons d'achat d'une valeur



s'échelonnant de 40€ à 400€. À gagner aussi, une tablette tactile et un panier garni. Comme d'habitude, le succès était au rendez-vous avec 171 participants qui ont chauffé la salle.



dimanche 26 mars

Du podium rue de Maubrun, l'ECVA a donné le départ du **Prix Fernand-Salvia**, le nom d'un ancien maire adjoint d'Ambleny dans les années 70 et adepte de la petite reine. Après une échappée par Saint-Bandry, les 140 coureurs revenaient par la rue Mahieux et enchaînaient de 3 à 6 tours de 9,5 km chacun, selon leur catégorie.

Jeudi 30 mars

La Journée de l'amitié, organisée par le club de patchwork **Récréa'Quilt**, porte bien son nom. En plus des 23 clubs qui se sont retrouvés salle de la Vigne-Catherine, le Western Country Show d'Ambleny a fait une démonstration du folklore américain. Tout était réuni pour que cette journée soit une réussite.



Élus et compétences à la communauté de communes Retz-en-Valois

Depuis le 1^{er} janvier, Ambleny fait partie de la communauté de communes Retz-en-Valois, les 86 élus qui la composent ont désigné le président, les vice-présidents et les membres du bureau.

En ce vendredi 13 janvier 2017, la première réunion de la nouvelle communauté de commune a été consacrée à l'élection de son président, des 15 vice-présidents et des 8 membres du bureau. Les 3 anciennes communautés sont représentées équitablement. Notre maire, Christian

Pérot, fait partie du bureau ainsi que des commissions voirie, communication, assainissement, appel d'offres et délégation du service public.

Les compétences

Suite à la fusion des communautés de communes, instaurée par la loi

NOTRe, certaines compétences, auparavant à la charge des communes, doivent être transférées à la nouvelle communauté.

Pour les compétences obligatoires, c'est le cas de l'assainissement collectif et non collectif, et de l'accueil des gens du voyage (il existe déjà une

Ont été élus

Président

- ♦ Alexandre de Montesquiou.

Vice-présidents

- ♦ 1^{er}, Jean-Pascal Berson, mutualisations et relations avec le pays Soissonnais.
- ♦ 2^e, Céline Le Frère Létoffé, tourisme.
- ♦ 3^e, Norbert Poirier, personnel et marchés des travaux.
- ♦ 4^e, Nicolas Rébérot, gestion des déchets, de l'eau, du Gemapi et de la biodiversité.
- ♦ 5^e, Jean Saumont, aménagement de l'espace.
- ♦ 6^e, Franck Briffaut, développement économique.
- ♦ 7^e, Monique Bruyant, enfance et jeunesse.
- ♦ 8^e, Rémi Vanlerberghe, habitat et patrimoine.
- ♦ 9^e, Benoît Davin, voirie.



- ♦ 10^e, Vincent Philipon, social.
- ♦ 11^e, Jean-Claude Pruski, sport.
- ♦ 12^e, Thierry Gilles, communication.
- ♦ 13^e, Benoît Létrillart, finances.
- ♦ 14^e, Patricia Caron, culture.
- ♦ 15^e, Véronique Malarange, assainissement.

Membres du bureau

- ♦ Olivier Bizouard, maire de Macogny.
- ♦ Christian Pérot, maire d'Ambleny.
- ♦ Chantal Mouny, maire de Montigny-Lengrain.
- ♦ Yveline Delval, 1^{ère} adjointe à Vic-sur-Aisne.
- ♦ Frédéric Champeau, maire de Louâtre.
- ♦ Christine Olry, maire de Oigny-en-Valois.
- ♦ Valérie Breton, conseillère à Villers-Cotterêts.
- ♦ Yves Guillot, maire de Taillefontaine.

aire d'accueil à Villers-Cotterêts) qui ont pris effet dès le 1^{er} janvier. La gestion des milieux aquatiques et la prévention contre les inondations (Gemapi) sera transférée au plus tard le 1^{er}

janvier 2018, et la distribution de l'eau le 1^{er} janvier 2020.

Les autres compétences obligatoires dès cette année sont l'aménagement de l'espace (SCOT, PLUi, ZAC),

le développement économique, dont le tourisme, la collecte et le traitement des déchets ménagers. D'ici à 2020, viendront s'ajouter des compétences optionnelles et d'autres facultatives.

OK CARRELAGE

CARRELAGE - SANITAIRE
Meuble de Salle de Bains
Robinetterie

9, rue Porte Crouy - 02200 SOISSONS
Tél. : 03 23 59 57 70 - Fax : 03 23 59 20 49



P. E. L

Jean-Christophe Conduto

- Créateur d'espace de vie
- Maçonnerie
- Isolation
- Carrelage

07 86 28 18 59
Ambleny

pel.jeanchristophe.02@gmail.com

À quelle heure passer la tondeuse ?

Les beaux jours reviennent avec les travaux au jardin. De simples règles et du bon sens permettent d'entretenir de bonnes relations avec ses voisins et d'éviter des conflits.

Quand utiliser tondeuse, tronçonneuse ou tout matériel à moteur sans déranger :

Jours ouvrables

- ♦ de 8h30 à 12h et de 14h à 19h.

Samedi

- ♦ de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Dimanche et jours fériés

- ♦ de 10h à 12h.
- ♦ INTERDIT L'APRÈS-MIDI.



Casqué à vélo

Conducteurs ou passagers, les enfants de moins de 12 ans doivent impérativement porter un casque quand ils font du vélo. Précisions.

Depuis le 22 mars, le port d'un « casque attaché » est devenu obligatoire pour les enfants âgés de moins de 12 ans. Si le conducteur du vélo est un adulte, c'est à lui de s'assurer que l'enfant transporté porte bien son casque aux normes NF. La même responsabilité lui revient dans le cas où il accompagne un ou plusieurs enfants. En cas de non-respect de cette obligation, l'adulte qui transporte un enfant ou qui accompagne un groupe d'enfants non protégés, risque une amende forfaitaire de 135€.

Ateliers seniors

L'Amsam de Soissons organise des ateliers gratuits pour les seniors à partir de 60 ans. Programme.

Au-delà de l'hébergement des personnes âgées et des services de soins à domicile, l'Amsam (Association médico-sociale Anne Morgan) propose d'avril à décembre des ateliers sur quatre grands thèmes :

- ♦ Manger malin.
- ♦ Atelier équilibre.
- ♦ Stimulation mémoire.
- ♦ Bien-être, estime de soi.

Les séances ont lieu l'après-midi dans

les locaux de la communauté de

commune à Vic-sur-Aisne, et le transport accompagné est possible. Le planning des horaires et des dates est affiché et disponible à la mairie.

Renseignements et inscriptions

Adeline Larzillière

- ♦ 06 10 79 79 30 ♦ 03 23 75 51 26.



Salon de Coiffure
#Hommes - Femmes - Enfants

Juste pour vous

Avec et sans rendez-vous
(si disponibilité)

LUNDI : 14H-19H
MARDI - MERCREDI - VENDREDI :
9H -12H ET 14H-19H
JEUDI : 14H-21H30
SAMEDI : 9H-18H

03 23 55 83 82

4, bis rue du petit cheminot
02290 Ambleny

Rejoignez-nous

Service social

En cas de difficultés rencontrées au cours de la vie, l'Unité territoriale d'action sociale (UTAS) peut vous venir en aide.

Les missions principales de l'UTAS concernent l'accès aux droits, le logement, les difficultés financières et familiales, les questions de parentalité... C'est Mme Lévêque qui a maintenant en charge la commune d'Ambleny.

Contact à l'UTAS de Soissons

- ♦ Mme Lévêque ♦ 03 23 76 30 19 ♦ 7, rue des Francs-Boisiers, 02200 Soissons.

LE CONSERVATEUR
EXPERT EN GESTION D'AVENIR DEPUIS 1944

Cédric BEAUFORT
Assurance Vie - Tontine - Retraite - Trésorerie d'Entreprise - Prévoyance
Agent Général d'Assurance

8, rue de Montaigu - 02290 AMBLENY
www.conservateur.fr

tél. 06 84 35 67 04
cbeaufort@conservateur-conseil.fr
numéro ORIAS : 12068340

COUVERTURE - ZINGUERIE

J.M. CLEROY

03 23 74 29 08 - 06 13 09 59 84

32, rue Mahieux - 02200 AMBLENY
jycleroy@wanadoo.fr

Accessoires

Après les bijoux, ce sont les chaussures qui viennent se présenter chez vous. Accessoires, oui, mais indispensables.

Parce qu'elle aime les contacts humains, Isabelle a choisi la vente à domicile, en rendez-vous privé ou en réunion, chez vous ou chez elle. Il y a dix ans, elle a commencé avec les bijoux fantaisie Pierre Lang, conçus par des designers et fabriqués de façon artisanale, déclinés en une grande variété de bagues, colliers, bracelets, boucles d'oreilles... Aujourd'hui, elle se diversifie et propose à ses clientes un autre accessoire de mode indispensable: les chaussures et la maroquinerie Mazélie & Co. Bottines, nu-pieds, mocassins, sandales, escarpins... pas un modèle ne manque pour trouver chaussure à son pied. À coordonner avec ceintures, sacs, foulards...

Isabelle Vilpoux-Pérut

♦ 2, rue du Pont-Cheminet ♦ 03 23 74 81 58 ♦ 06 17 01 54 68 ♦ peruti@orange.fr



La collection été 2017 est arrivée.

Rénovation

Réaliser des économies d'énergie en rénovant son logement : c'est possible !

Mis en place par la Région, Picardie Pass Rénovation s'adresse à tous les propriétaires qui souhaitent entreprendre des travaux de rénovation énergétique dans leur logement. Ils peuvent être eux-mêmes occupants soit bailleurs, et il n'y a aucune condition de ressources ni d'âge.



Ce dispositif permet un accompagnement technique clé en main pour piloter le projet (diagnostic énergétique approfondi, programme de travaux, recherche des entreprises, suivi du chantier, accompagnement après travaux pendant cinq ans...), et propose une solution de financement qui ne déséquilibre pas le budget familial.

Comment le demander

Pour bénéficier du Picardie Pass Rénovation, les demandeurs peuvent remplir le formulaire en ligne sur :

♦ www.pass-renovation.picardie.fr

Renseignements

♦ 0 800 02 60 80.

♦ contact@picardie-spee.fr



Intérieur conçu et réalisé par Jean-Christophe.

Espace de vie

Artisan du bâtiment, Jean-Christophe Conduto s'est installé à Ambleny et y a créé son entreprise, P.E.L. Présentation.

P comme Pierre, E comme Éva, L comme Laetitia. Derrière le sigle P.E.L se cachent les prénoms des enfants et de l'épouse de Jean-Christophe Conduto avec lesquels il a baptisé son entreprise de rénovation. Après vingt ans dans le bâtiment, où il a acquis son expérience pour avoir fréquenté des sociétés de génie civil, il a transmis son savoir-faire en maçonnerie et plâtrerie dans les lycées Jules-Verne, à Château-Thierry, et Le Corbusier, à Soissons. Et puis, il y a un an, il a décidé de voler de ses propres ailes. Si sa spécialité est l'ouverture ou la démolition des murs porteurs, cet amoureux des vieilles pierres pratique autant la maçonnerie que le carrelage et dispense des conseils en aménagement intérieur. Il travaille également en bonne intelligence avec des confrères électricien, peintre, couvreur : « À chacun son métier », affirme-t-il.

P.E.L Jean-Christophe Conduto

♦ 07 86 28 18 59 ♦ pel.jeanchristophe.02@gmail.com

IMPRIMERIE V. SUIN



- Brochures
- Dépliants
- Catalogues
- Chemises et découpes
- Flyers
- Carnets, liasses

A 1 HEURE DE PARIS

NOUS CONTACTER :

Luc PERY - Port. : 06 85 41 29 26 - luc.pery@vsuin.fr

www.imprimerie-suin.fr

4, rue du Vaux Fourché - 02880 BUCY LE LONG

BUREAU 02

Du particulier au professionnel

CALIPAGE

Matériel



Fournitures



Mobilier de bureau



ZC rue des Moines 02200 VILLENEUVE ST GERMAIN

Tel : 03.23.73.43.59 Fax : 03.23.73.43.99

du lundi au samedi matin : 8h00-12h00 / 13h30-18h30

Vacances d'hiver

Pour leur semaine de vacances au centre, en février, 17 enfants d'Ambleny et de Saint-Bandry ont bénéficié d'un généreux soleil et d'activités diverses et variées. Bref, pas le temps de s'ennuyer !

Des gobelets en plastique, de la peinture, des grains de riz... et hop ! on a fabriqué des maracas multicolores pour jouer des percussions. Les travaux de peinture ont été pratiqués de diverses façons : sur des formes en bois qui, assemblées, sont devenues des carillons, et, pour sortir de l'ordinaire, les enfants ont peint bien sûr avec les mains mais aussi avec les pieds !

Ils ont assisté à la projection du film d'animation *Le monde de Dory*, le petit poisson amnésique à la recherche de son passé. Matinée découverte aux Écuries du Pas Saint-Martin où les plus petits comme les plus grands ont fait des tours de piste à poney et appris à brosser les animaux. Ils ont aussi tâté de la pâte en tout genre : à sel, à modeler et à crêpe. Enfin, ce séjour s'est terminé avec la traditionnelle boum et le goûter avec les parents.



Dans le manège, chacun attend sagement son tour de piste avant de ressentir de fortes sensations.



Après le plaisir, on bichonne les poneys avec la séance de brossage : même pas peur !

Vacances d'été 2017	♦ De 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.	Renseignements et inscriptions
♦ Du lundi 10 juillet au vendredi 4 août.	♦ Accueil le matin de 8 h à 9 h, et le soir de 17 h à 18 h.	♦ Francas de l'Aisne ♦ 03 23 76 28 46 ♦ francas.aisne@wanadoo.fr

Activités périscolaires

Les 97 enfants inscrits aux activités périscolaires y participent tous. Petite mise au point.

Depuis la mise en place des nouvelles activités périscolaires (NAP) en 2013, des intervenants sont partis, pour des motifs qui leur sont propres, et de nouveaux sont arrivés avec d'autres activités. Certes, si certains ont été remerciés, c'est en raison d'une facturation trop élevée de leurs prestations ou d'absences trop nombreuses, ce qui privait les enfants de l'activité. Une mesure indispensable afin de garder la gratuité pour poursuivre la réforme, contrairement à d'autres

communes plus importantes qui pratiquent uniquement la garderie payante. Pour 2016, le coût de revient total s'est élevé à 39 000 €. Après déduction des aides de l'État, il est resté 18 000 € à la charge de la commune.

Quant aux activités, elles sont toutes proposées à tous les enfants qui expriment leur choix. Cependant, quand les intervenants sont absents, et les groupes étant limités en nombre, cela fait qu'il y a parfois des insatisfactions. C'est aussi une façon d'apprendre

la vie, on n'obtient pas toujours tout ce que l'on veut ! Mais jamais un enfant n'a été évincé et laissé sur la touche.

Deux nouveautés ce printemps, les enfants pourront s'initier au jardinage et au mini-golf. Et ils retrouveront toutes les activités habituelles, sportives, ludiques et culturelles :

- ♦ foot, basket, judo, gym d'éveil, volley, badminton, athlétisme, piscine (pour les CM1 et CM2)... ;
- ♦ loisirs créatifs, marionnettes, théâtre, cuisine, informatique...

Le four à bois
Pizza cuite au feu de bois et tagliatelles maison

Mardi AMBLENY Place de l'Eglise
Pensez à passer vos commandes à partir de 16h00

06 08 01 08 31 (mobile orange) **06 20 28 42 43** (mobile sfr)

RCS A. 378 392 112

**COUVERTURE
ZINGUERIE
ISOLATION**

06 18 89 69 69
37, rue Hygnières - 02290 AMBLENY
czlgregoire@hotmail.com
siret : 80905029700013



Les loisirs créatifs et récréatifs se rencontrent à la Chandeleur.

Pierrette et Annick se relayaient pour faire sauter les crêpes et régaler tout le monde. Les « patchworkeuses » avaient confectionné chacune une manique offerte en cadeau aux visiteurs. En février, le tirage d'une tombola, au profit du club, a fait gagner une ravissante courtepointe cousue par les adhérentes. Enfin, le 30 mars, le club recevait les Journées de l'amitié du patchwork (voir p. 7).

Récréa'Quilt

♦ Odile Amory ♦ 03 23 74 20 38.

Crêpes Party

Tous les ans, la Chandeleur est un délicieux prétexte pour réunir le club de patchwork et celui des aînés d'Ambleny.

Le lundi 6 février, les couturières de Récréa'Quilt avait invité les joueurs de cartes de l'Association des aînés d'Ambleny et les élus à se joindre à elles pour fêter la Chandeleur. Micheline a récité un extrait du *Petit Prince*.

Association des aînés d'Ambleny

♦ Micheline Boileau ♦ 03 23 74 20 38.

Quand le jazz est là !

Le festival de jazz d'Ambleny nous donne rendez-vous pour sa neuvième édition.

L'année dernière, vous aviez apprécié et applaudi Efraïm Trujillio au saxophone. Eh bien, il est de retour pour ce concert. Jazz'n Ambleny nous fera aussi découvrir un groupe français, le Julien Coriatt Trio, et la chanteuse américaine Deborah Carter.

Comme les années précédentes, ce spectacle est gratuit et deux représentations sont données : la première en plein air, à Vic-sur-Aisne, et la seconde en salle, à Ambleny.



Le Julien Coriatt Trio Groupe.

Quand et où

- ♦ vendredi 23 juin, 20 h 30, au château de Vic-sur-Aisne.
- ♦ samedi 24 juin, 20 h 30, salle de la Vigne-Catherine à Ambleny.

Renseignements

- ♦ 06 11 18 17 99.
- ♦ festivaldambleny@sfr.fr

Cérémonies

Rendez-vous au monument aux morts



Dimanche 16 avril
Centenaire de la bataille du Chemin des Dames

veillée commémorative à 20 h 30.

Dimanche 30 avril

Souvenir des déportés, à 10 h 30.

Dimanche 8 mai

Victoire de la Seconde Guerre mondiale, à 10 h 30.

Agenda

Les dates à retenir.

Avril

Lundi 17

Chasse aux œufs de Pâques, avec le Comité d'animation, réservé aux enfants jusqu'à 11 ans, rendez-vous à 14 h, salle de la Vigne-Catherine.

Dimanche 23

Salon du bien-être au féminin, produits, soins, de 10 h à 18 h, salle de la Vigne-Catherine.

Mai

Dimanche 7

20° randonnée cyclo du Retz, organisée par l'ECVA, départs, à partir de 7 h, de l'école maternelle,.

Samedi 20

Prix des Dirigeants, courses cyclistes de l'ECVA, départs à partir de 14 h, podium rue d'Hygnières.

Samedi 20

Bal du Western Country Show, à 20 h, salle de la Vigne-Catherine.

Samedi 27

Fête de la CSVA, démonstrations des diverses activités du club, à partir de 14 h, salle de la Vigne-Catherine.

Juin

Dimanche 18

Brocante organisée par le Comité d'animation, de 9 h à 18 h, rue du 21^e BIR et dans les rues alentours.

Samedi 24

Festival Jazz'n Ambleny, à 20 h 30, salle de la Vigne-Catherine (voir ci-contre).

Vendredi 30

Bal du Western Country Show, à 20 h, à la Maison familiale rurale, rue du Pont-Cheminet.



Poterie la Pissotte

38 Rue de Maubrun, Ambleny

céramique utilitaire
COURS tournage et modelage

Ingeborg KLEIJNAN
lapissotte.ceramique@orange.fr

boutique ouvert tous les jours
sur rendez vous
03 23 74 12 49